

**Livre des délibérations du comité exécutif
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 17 décembre 2019**, à 19 h, au siège social de la Commission scolaire, au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Est présent, monsieur le président :

Flibotte, Richard.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Croteau, Sophie, commissaire parent,
Croteau, Steve,
Donais, Sylvie,
Favreau, Jacques,
Noël, Pierre,
Simard, Élyse.

Avait prévenu de son absence, madame la commissaire :

Martin, France.

Sont aussi présents, madame et monsieur :

Camirand, Daniel, directeur général adjoint et secrétaire général,
Dupré, Caroline, directrice générale.

Sont invités, mesdames et monsieur :

Dion, Gaétan, directeur du Service des ressources informatiques et du transport scolaire,
Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières,
Langelier, Chantal, directrice du Service des ressources humaines,
Ménard, Sylvie, directrice du Centre de formation des Maskoutains et des Services éducatifs de la formation aux adultes,
St-Germain, Karina, directrice des Services éducatifs et responsable de l'organisation scolaire.

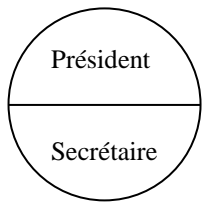
Ouverture de la séance

Monsieur Richard Flibotte, président, procède à l'ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Madame Sylvie Donais propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

E-19-12-31



Livre des délibérations du comité exécutif Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 novembre 2019

E-19-12-32

Mesdames et messieurs les commissaires ayant tous reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits par la loi, madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu d'exempter le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 novembre 2019, et de l'approuver tel quel.

Suspension des activités pour la période estivale

CONSIDÉRANT l'entente intervenue avec le personnel de soutien en lien avec la période de fermeture du siège social;

E-19-12-33

Monsieur Jacques Favreau propose et il est unanimement résolu de suspendre les activités du siège social du 20 au 31 juillet 2020 inclusivement, pour la période estivale.

Comptes à payer pour la période du 28 août au 25 septembre 2019

E-19-12-34

Sur recommandation du comité de vérification des comptes à payer, madame Élyse Simard propose et il est unanimement résolu d'entériner le paiement des comptes pour la période du 28 août au 25 septembre 2019 pour un montant de 7 889 526 \$.

Protocole d'entente avec *Jeunes en santé*

E-19-12-35

Monsieur Steve Croteau propose et il est unanimement résolu de conclure une entente de services avec l'organisme *Jeunes en santé* et d'autoriser madame Caroline Dupré, directrice générale, à signer cette entente.

Questions diverses

Aucune question.

Levée de la séance

E-19-12-36

Madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu de lever la séance.

Président

Secrétaire général